



Information aux autorités et à la population

10.12.2021

Avions de combats : essai d'horaires modifiés des vols de nuit, du 3 au 13 janvier 2022

En concertation avec les autorités riveraines, les Forces aériennes testeront un modèle d'horaires modifiés pour les vols de nuit avec avions de combats à Payerne du lundi au jeudi, du 3 au 13 janvier 2022, de 17h00 à 19h30.

Afin de répondre aux exigences d'entraînement des pilotes aux vols de nuit, les Forces aériennes envisagent de fonctionner selon un nouveau modèle d'horaires.

Une répartition des vols de nuits sur quatre jours permettrait de limiter les nuisances sonores dès 19h30 et n'entraînerait pas d'augmentation de volume sonore global étant donné que les vols commenceraient plus tard le matin, les jours concernés.


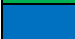


Afin de pouvoir se rendre compte des effets concrets en terme de charge de bruit et du niveau d'entraînement adéquat pour les pilotes, les horaires modifiés seront testés sur les deux premières semaines de janvier, du lundi 3 au jeudi 13 janvier 2022.

Horaires actuels, selon règlement d'exploitation

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-10:00	Green	Green	Green	Green	Green
10:00-11:50	Green	Green	Green	Green	Green
13:30-15:00	Green	Green	Green	Green	Green
15:00-17:00	Green	Green	Green	Green	Green
18:00-19:30	Blue	Yellow	Light Blue	White	White
19:30-22:00	Blue	Yellow	Light Blue	White	White

Horaires d'essai

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-10:00	White	White	White	White	Green
10:00-11:50	Green	Green	Green	Green	Green
13:30-15:00	Green	Green	Green	Green	Green
15:00-17:00	Green	Green	Green	Green	Green
18:00-19:30	Blue	Blue	Blue	Blue	White
19:30-22:00	White	White	White	White	White

	Vols de jour
	Vols de nuits
	Vols d'entraînement QRA
	Réserve vols de nuit, si ils n'ont pas eu lieu le lundi

Communiqué de presse • Avions de combats : essai d'horaires modifiés des vols de nuit, du 3 au 13 janvier 2022

De manière à répondre au mieux aux préoccupations des riverains de l'aérodrome et de connaître leur avis sur ces possibles changements, nous invitons la population des communes concernées à répondre au formulaire d'enquête annexé.

Les Forces aériennes et le commandement de la Base aérienne remercient les autorités et la population de leur contribution.

Pour info: Col EMG Michael Leuthold
Commandant de la Base aérienne de Payerne
058 482 76 37